

**Cercle de l'Aviron de Lyon**  
**12 quai Clémenceau**  
**69300 Caluire et Cuire**  
**04 78 29 35 94**  
**www.avironlyon.com**



## **Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire du 24/01/2026**

Le samedi 24 janvier 2026, à 17h00, les membres de l'association Cercle de l'Aviron de Lyon (CAL) se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire sur convocation du président. L'AG s'est tenue dans les locaux du club au 12 quai Clémenceau à Caluire et Cuire.

L'Assemblée était présidée par M. Christian Baud, président de l'association.  
Il était assisté d'un secrétaire de séance, M. Jérôme Lamartine, secrétaire de l'association.  
Plus du quart des 266 membres disposant du droit de vote étaient présents ou représentés (67 adhérents présents ou représentés). L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 14 des statuts en vigueur.

En introduction de cette AG, l'ordre du jour a été rappelé par le Président :

1. Rapport moral
2. Rapport financier et approbation du budget
3. Projets pour 2026
4. Composition du comité directeur
5. Questions diverses
6. Remise de récompense

L'assemblée générale a débuté à 17h40 par la lecture du rapport moral.

### **1. Rapport moral**

Jérôme Lamartine, secrétaire de l'association, a fait lecture du rapport moral. Ce rapport présente de façon générale l'activité du club pour l'année 2025. Il est joint en annexe à ce compte-rendu.

### **2. Rapport financier**

Le rapport financier pour l'exercice 2024/2025 a été présenté par le trésorier Daniel Leroux. Ce bilan est attesté par le cabinet comptable quant à sa cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels se caractérisent par les données suivantes au 31/8/2025 :

- Total du bilan : 460 933 €
- Produits d'exploitation : 393 340 €
- Charges d'exploitation : 451 133 € (dont 74 893 € d'amortissement)
- Résultat net comptable : - 57 793 €
- Fonds propres : 237 037 €
- Trésorerie de 24 638 €

L'année 2024-2025 est assez proche de la précédente concernant le nombre d'adhérents.

Les points clés de l'exercice 2024/25 sont les suivants :

- Une diminution des produits de 28 531 € par rapport à 2023-24, liée à une forte baisse de 54 205 € des subventions, dons et mécénat
- Un total des charges de 451 133 € en baisse de 22 020 € par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète une bonne maîtrise des charges dans le contexte d'une baisse des ressources
- Une légère amélioration de la trésorerie de 3 793 € pour un montant final de 24 638 €
- Un résultat hors dotation aux amortissements et quote part des subventions d'investissement de 3 146 €.
- Les investissements en matériels ont été de 26 611 € sur l'exercice : un 2X/2- pour un cout de 13 k€ (financés par la subvention d'investissement de la ville de Lyon), un skiff SD Rowing pour un cout de 13,071 k€ (financé en partie par la subvention d'investissement de la région ARA pour 5000 € et par 5000 € de dons) et des portants Alu Vega pour 540 €.
- Les investissements sur les bâtiments ont représenté 21 976 € de travaux d'agencement (financés par l'emprunt) et 599 € d'achat d'une ponceuse (financés sur fond propre). L'emprunt de 230 k€ (obtenu en 2023) a été utilisé à hauteur de 199 k€ à ce jour.

Si l'on regarde le compte de résultat : les produits d'exploitation à 393 340 € sont en baisse de 28,5 k€ par rapport à l'exercice précédent. Les produits d'exploitation se répartissent de la manière suivante :

|                                          |                 |
|------------------------------------------|-----------------|
| • Vente de marchandises et services      | 67 114 € (17%)  |
| • Cotisations                            | 164 328 € (42%) |
| • Subventions                            | 43 395 € (11%)  |
| • Dons                                   | 42 000 € (11%)  |
| • Participation aux déplacements         | 44 562 € (11%)  |
| • Journées entreprises, stages, baptêmes | 31 940 € (8 %)  |

En charge d'exploitation, 451 133 € (contre 473 153 € en 2022)

|                                |                 |
|--------------------------------|-----------------|
| • Masse salariale              | 137 143 € (30%) |
| • Dotations aux amortissements | 74 893 € (16%)  |
| • Déplacements                 | 84 605 € (19%)  |
| • Cotisations FFA              | 35 186 € (8%)   |
| • Cout des locaux              | 34 910 € (8%)   |
| • Entretien bateaux            | 8 415 € (2%)    |
| • Achats et sous-traitance     | 75 980 € (17%)  |

A l'issue de l'exercice, nous dégageons une trésorerie de 24 638 €. Dans le contexte politique actuel, une nouvelle baisse des subventions d'exploitation devrait être constatée cette saison, avec un impact néanmoins réduit car la subvention principale d'exploitation de la ville de Lyon devrait nous être maintenue à 36 500 €. **Il faut donc maintenir le cap avec :**

- Une bonne maîtrise des dépenses (chasse au gaspillage et effort d'entretien régulier des bateaux « avant casse »
- L'augmentation des recettes externes (Écoles, stages et team building).
- La réduction indispensable des déficits structurels

En 2026, pour améliorer la situation financière, le 8+ Empacher « gros porteur » sera vendu (15 à 20 k€ attendus) et il faudra relancer la recherche de mécènes sur des projets motivants en vue de l'achat de nouveaux bateaux.

Questions ou remarques de l'assemblée :

- Besoin de rachat de pelles (tout en gardant les anciennes pour équiper certains bateaux qui en sont dépourvus

- Quels outils de communication pour le team- building ? Rep : un dossier de com existe et peut être utilisé mais importance d'avoir un contact au sein de l'entreprise et un rendez-vous pour présenter nos activités team-building.
- Aurélien Prat fait part de son expérience au sein de sa société CNR, avec des contacts directs vers les chefs de service pour l'organisation de comités directeurs de son entreprise au Cercle.

Le trésorier demande à l'assemblée de bien vouloir donner quitus au président pour sa gestion.  
Budget approuvé à l'unanimité des présents.

### **3. Projets pour 2026**

Le trésorier fait part d'un investissement déjà réalisé en décembre 25 : achat d'un moteur de bateau Yamaha 15cv pour 2825 € (en partie financé par une aide du comité d'aviron du Rhône Métropole de Lyon de 1100 €).

Dans la limite des fonds du prêt restant à débloquer, poursuite des travaux de rénovation des locaux :

- Rénovation vestiaires femmes (début en février 2026)
- Ravèlement façade principale

Et en fonction des dons reçus :

- Achat d'un 2x/2- dédié majoritairement à la section master (prix estimé 15 k€ si occasion de la FFA)
- Acquisition d'une remorque pour les randonnées (prix estimé de 12 à 15 k€)

Luc parlier présente le lancement en janvier 2026 d'une communauté WhatsApp CAL aviron pour faciliter la communication interne du club :

- Fil annonce général permettant aux administrateurs de communiquer des infos importantes à tous les membres de la communauté
- Création ou affiliation de groupes WhatsApp afin de faciliter l'organisation de la pratique, trouver des barreurs ou informer sur les activités des différentes sections.
- Une règle de modération sera mise en place pour éviter des dérives dans les échanges.

### **4. Composition du conseil d'administration (comité directeur) :**

Conformément à l'article 5 des statuts en vigueur, le renouvellement des membres du comité directeur est effectué par 1/3 tous les 2 ans. Cette année, 5 membres du CD sont proposés au renouvellement : Daniel Leroux, Gilles Peysonnerie, Annie Guevel, Raphaël André, Laurent Joannard. Leur renouvellement est validé à l'unanimité des présents.

Trois membres du CD (Renaud Frachon, Morgane Sedran, Audrey Bignardi) ont fait part de leur souhait de laisser leur place.

Il a donc été fait appel aux candidatures par mail auprès des adhérents, ce qui n'a pas donné de réponse. Appel est donc fait aux présents à l'AG, 2 personnes se sont manifestées :

- Louise Baud (rameuse compet sénior)
- Émilie Erbin (loisir débutante et Maman de 2 jeunes rameurs de la section compétition)

Ces deux candidatures sont validées à l'unanimité des présents.

A l'issue de l'AG, le comité directeur comprend maintenant les 17 membres suivants :

- Christian Baud, Président
-

- Jérôme Lamartine, secrétaire
- Daniel Leroux, trésorier
- Aurélien Prat
- Laurent Joannard
- Michel Bernard
- Raphael André
- Louise Baud
- Daniel Leroux
- Annie Guevel
- Françoise Beauchamp
- Gilles Peysonnerie
- Frank Leloire
- Françoise Devillard
- Véronique Favre
- Luc Parlier
- Gérard Marcantei
- Émilie Erbin

Cooptés sans droit de vote : Patrick Gollnisch (ancien président), Jean Pierre Pignot (ancien trésorier), Rocco d'Esposito.

## 5. Questions diverses :

- Quel devenir pour le groupe débutant loisir de 10h30 le samedi. Rep : une réflexion est en cours à ce sujet et sera présentée au prochain comité directeur
- Comment faire pour être formé comme barreur ? Rep : suivre une formation initiateur et aller sur les bassins de compétitions (Macon, Vichy) pour observer les courses et les gestes techniques
- Demande pour une vraie campagne de révision des bateaux loisirs
- Demande pour l'organisation d'une journée de révision des bateaux loisirs
- Est-ce possible de représenter le CAL lors d'une journée des associations d'une commune autre que Caluire ou Lyon ? Rep : à priori non, mais à voir au coup par coup auprès des organisateurs des forums d'associations.

## 6. Remise de récompense

Le prix du bénévole de l'année 2025 est remis à Luc Parlier pour son très fort investissement dans l'organisation des stages adultes et activités team building. Un grand merci à lui !

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h20. Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

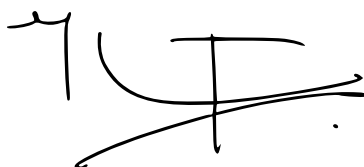
A Caluire et Cuire, le 24 janvier 2026

Le Président de séance

Christian Baud



Le Secrétaire de séance : Jérôme Lamartine



## **Annexe : rapport moral 2025**

Chers sociétaires, chers amis

En tant que secrétaire et comme le veut la tradition au Cercle, je vais vous vous présenter le rapport moral c'est-à-dire le bilan des activités de l'association pour l'année écoulée.

L'année 2025 a été une année riche et structurante pour le Cercle de l'Aviron de Lyon, marquée par l'excellence de nos résultats sportifs nationaux et internationaux et par la vitalité de notre communauté constituée de plus de 400 adhérents, auxquels s'ajoute de nombreux sympathisants (anciens adhérents, familles des rameurs notamment) ainsi que de nos partenaires institutionnels : ville de Lyon, ville de Caluire, Lyon Métropole, région ARA principalement.

Lorsqu'on interroge ChapGPT sur le Cercle, il nous répond que Le Cercle de l'Aviron de Lyon est reconnu nationalement et internationalement comme un club d'aviron historique et dynamique, ouvert à tous les niveaux et générations et offrant des activités allant du loisir à la compétition, avec une forte dimension de convivialité et de santé. Je pense que l'IA résume assez bien les caractéristiques du Cercle. Il peut même générer une image représentant le club qui est ma fois assez proche de la réalité ...

Je vais faire maintenant un bilan synthétique des différentes sections du club.

Je vais commencer par la section compétition qui a particulièrement brillé en 2025. En Effet, la saison 2024-2025 a été une année record pour le Cercle avec de nombreux titres et médailles aux championnats de France dans toutes les catégories et des jeunes rameurs qui ont brillé sous les couleurs de l'équipe de France.

En 2025, le cercle rapporte 5 titres des différents championnats de France bateaux longs et ce qui est particulièrement remarquable un titre dans chaque catégorie d'âge ce qui reflète l'excellence d'ensemble de nos compétiteurs et la qualité de la formation des rameurs au CAL :

- L'or pour le 8x+ J14 garçon
- L'or pour le 4 barré J16 filles
- L'or pour le 8+ J18 garçons et pour le 2 de couple J18 féminin
- L'or pour le double poids léger féminin sénior

A noter également de très belles médailles d'argent en 4x+ J14 féminin, de bronze en 2- junior masculin et en 4- senior masculin plus quelques médailles aux championnats sprint et masters.

En 2025 le Cercle a encore progressé de façon globale en gagnant 1 place au classement national performance et en se classant fin 2025 4ème club français (ce qui représente le meilleur classement du Cercle). Nous sommes donc le 1er club lyonnais, le 1er club du département du Rhône et également le 1er club de la ligue ARA. Nous pouvons être très fier de ces performances. Bravo à tous !

Au niveau international, l'année 2025 fut également magnifique pour nos jeunes rameurs sélectionnés en Equipe de France, avec une médaille de bronze aux championnats d'Europe junior (en Pologne) pour Balthazar Mezoughi Auguste et Mayeul Sion en 4 sans barreur ainsi qu'une finale mondiale en Chine. On compte sur eux pour l'année 2026 où ils seront toujours juniors avec de belles ambitions au niveau international. Belle saison également pour Emile Putet et Sixte Guyotat, médaillés à la coupe de la jeunesse en Autriche et pour Victoire Le Meur vainqueur au match France GB en 4x. Nos rameurs juniors internationaux ont d'ailleurs été mis en lumière lors d'une très belle réception dans les salons de l'Hôtel de Ville de Lyon fin novembre.

Chez les séniors Elite, Hugo Boucheron a vécu une saison post-olympique dans un nouveau bateau, le 4 sans barreur, disputant une finale A lors des championnats du monde en Lituanie en septembre, ce qui laisse augurer de belles perspectives à ce nouveau bateau en 2026.

En tout cas, un grand bravo aux rameurs de toutes les catégories, des J12 aux masters, aux entraîneurs salariés Jérôme, Clément et Pauline, ainsi qu'aux entraîneurs bénévoles qui sont impliqués dans la formation des jeunes rameurs, sans oublier nos stagiaires ou alternants qui participent également à l'encadrement et à la préparation physique de nos rameurs.

En ce qui concerne l'aviron santé et l'aviron scolaire, Pauline m'a transmis quelques éléments de bilan que je vais vous lire :

En 2025, la section aviron santé a compté jusqu'à 45 membres dont beaucoup de nouvelles recrues. Nous nous sommes concentrées sur la recherche de clubs européens qui proposaient des programmes similaires pour construire un réseau petit à petit, échanger nos pratiques entre coaches, échanger les histoires de vie pour les rameuses et créer un lien solidaire entre toutes. Nous avons reçu des rameuses de Lisbonne et de Galway (en Irlande) et j'ai assuré le coaching, au mois de mars 2025 pour un week-end d'entraînement commun. En juin nous sommes allées ramer à Galway en échange et cette fois c'est la coach irlandaise qui a pris en main les séances.

En parallèle nous avons accueilli les coaches du club de Liège pour leur donner notre version de l'aviron santé avant le lancement de leur section.

Nous avons répondu à un appel à projet Européen conjointement avec les clubs de Lisbonne, Séville et Boulogne 92 pour encourager les échanges entre les clubs qui ont un programme pour les personnes touchées par le cancer.

Les projets menés à l'international avec les rameuses de l'aviron santé nous ont amené à être nominés par la FISA pour l'award du meilleur programme d'aviron de l'année 2025.

Même si nous n'avons pas gagné au final, cette reconnaissance, figurer parmi les 3 programmes finalistes est un immense honneur et une reconnaissance pour le club de son implication dans l'accompagnement des personnes malades.

J'ai été engagée par la FFA comme responsable de la formation des Coachs professionnels aviron santé et co-responsable du développement, après toutes les actions menées ensemble, ce qui est une autre reconnaissance de notre travail au club.

Nous avons d'autres projets à venir (4 équipes de 4 rameuses s'aligneront le 31 janvier sur la course AVIROSE réservée lors des championnats de France indoor de Paris). L'an prochain l'award est pour nous !

Un mot sur les scolaires 2025 :

Tous nos établissements partenaires ont été ravis de notre suivi et ont reconduit leurs partenariats avec le Cercle, Les Chartreux, Notre Dame de Bellegarde, la Tourette, l'école centrale de Lyon pour les plus présents. Les professeurs ont désormais une liste d'attente pour les AS du mercredi et la section sportive du jeudi compte 23 élèves de la 5e à la 3e.

Parlons maintenant de la section loisir. Animée par notre inépuisable Maurice, qui m'a transmis un petit bilan des randonnées auxquels les rameurs du Cercle ont participé en 2025.

En 2025, les rameurs de la section loisir ont participé à 9 randonnées : la sortie à la journée à Trévoux fin mars avec 7 courageux sous un beau soleil, la randonnée la Bressanne sur la Saône début avril avec 3 équipages du CAL engagés, la traditionnelle traversée de Lyon le 1er mai avec 34 rameurs du CAL inscrits, la Vogalonga à Venise début juin un déplacement organisé par l'Aviron Décinois avec une yolette du CAL, le lac de Grangeant également en juin avec 3 embarcations bleues bleues mais un temps orageux qui a écourté la balade, les Roselières près de

Roman fin juin avec 10 coulisses louées, la Traversée de Paris où 3 embarcations du CAL (dont la yolette à 6) ont participé sur la Seine au milieu de 250 autres bateaux, le tour du lac d'Annecy en octobre sous un beau soleil et avec une bonne tartiflette au repas et en enfin un peu d'aviron de mer à Nice en décembre avec 1 yolette et quelques vagues. Pour l'organisation des randos, Maurice souligne le manque de remorque. Cette année la remorque de l'ASSUL a souvent été mise à contribution mais elle ne suffit pas pour les 3 clubs de la Saône et les organisateurs de rando ne louent pas de coulisses aux clubs voisins. L'achat d'une nouvelle remorque devient urgent. Parmi les activités de la section loisir, ne pas oublier les stages à Villerest, celui des anciens du lundi avec 12 mordus et le stage de skiff qui a été très demandé et qui a réuni 16 participants et 2 encadrants.

En 2026, la section loisir va proposer de ramer sur d'autres eaux : Cahors (déjà complet), Venise avec 6 équipages de l'aviron santé, Juraviron, Chenonceau, Bayonne. Le message de Maurice est le suivant : « Venez participer aux différentes randos, on fait 20 ou 30 km par ½ journée, on partage le repas, on voit des beaux paysages ».

Un grand merci à tous les participants et bien sûr à Maurice pour l'organisation et l'encadrement de ces randos et de ces stages.

Une autre activité importante de la section loisir concerne l'accueil et l'encadrement des débutants, des stages d'initiation, des activités team-building et des journées portes ouvertes. Je veux souligner le remarquable travail effectué par Luc Parlier pour coordonner l'organisation de ces événements grâce à un système de groupe SMS qu'il a mis en place en début d'année. En 2025, les rameurs loisirs ont assuré l'encadrement d'environ 70 événements dont 33 sessions de stage d'initiation adultes, 22 activités team-building ce qui représente plus de 200 bateaux à barrer. Ces encadrements ont été assurés par au moins 30 barreurs différents mais on peut citer les plus actifs en premier lieu Gérard (Marcantei), Daniel (Leroux), Françoise (Blanc), Michel (Pardon) et bien sûr Maurice.

Merci à tous ces bénévoles pour leur dévouement et leur implication, votre rôle est absolument essentiel pour faire fonctionner notre club !

En 2025, à l'initiative de Luc et avec l'aval du comité directeur, le Cercle a renforcé son organisation pour mieux accueillir les nouveaux adhérents débutants, tout d'abord avec la mise en place d'un créneau spécifique pour les débutants à 10h30 le samedi matin, ce qui a permis de fluidifier l'utilisation des bateaux et l'encadrement des sorties débutants, mais également avec l'organisation d'une réunion d'accueil des nouveaux adhérents en septembre, qui a été je crois un moment convivial bien apprécié. En 2026, le Cercle poursuivra cet effort pour améliorer encore l'accueil des débutants en formant notamment de nouveaux barreurs. Les nombreuses demandes que nous avons reçues pour la formation initiateur montrent qu'une dynamique s'est enclenchée en ce sens au sein du club et nous en sommes très heureux.

Pour finir sur le bilan des différentes activités du club, un mot sur les événements conviviaux organisés en 2024 : quelques soirées festives, les repas pour les stages initiateurs ou éducateurs, les repas ou buffet pour les activités entreprise et bien sûr la traditionnelle fête du Cercle mi-novembre cette année. Un grand merci aux bénévoles (et en particulier à Mimi et son équipe) qui organisent, préparent, cuisinent et animent ces moments si importants pour la vie de notre club.

La vie d'une association est faite de joie et de peine. Je terminerai mon rapport en ayant une pensée pour les membres ou anciens membres de l'association qui nous ont quitté cette année, en particulier pour Alain Gorrel, ancien rameur au Cercle, toujours présent aux fêtes du Cercle et fidèle soutien de notre association, ainsi que Gabin Parisi, jeune rameur J18, décédé accidentellement en mars 2025. Nous pensons très fort à eux et à leurs proches aujourd'hui.

Tout au long de l'année 2025, le Cercle de l'Aviron de Lyon est resté fidèle à ses valeurs fondatrices : l'esprit sportif et la performance, la solidarité et la transmission, le plaisir de ramer et la convivialité. Ces valeurs ont guidé l'ensemble des actions menées par le comité directeur, les encadrants, les bénévoles et les salariés du club. En 2025, le Cercle a continué à être un lieu de partage intergénérationnel, où se côtoient pratiquants loisirs, compétiteurs, jeunes rameurs et anciens, tous unis par la passion de l'aviron et l'attachement à notre association.

L'année 2025 a ainsi permis de consolider l'esprit de notre projet associatif. L'avenir s'inscrit dans la continuité, avec l'ambition de poursuivre le développement du club en améliorant encore ses installations, de maintenir un haut niveau de qualité d'accueil et de pratique et de rester un lieu convivial et accueillant, à l'abri des tumultes du monde.

C'est donc avec confiance et motivation que nous abordons l'année à venir. Je vous souhaite à tous une très belle année 2026, avec plein de bons moments sur l'eau ou au club, des victoires en régates et de nombreux événements heureux à raconter à la prochaine AG. Et je vous remercie pour votre attention.